

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

-ooOoo---

Le mardi 10 février 2026, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 4 février 2026, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIEREZ Philippe, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie (à partir de la question n°6), DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, COCQ Bertrand, DEPAEUW Didier, DUBY Sophie (à partir de la question n°14), DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, MACKE Jean-Marie, MANNESSIEZ Danielle, MARIINI Laetitia, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BAUVAIS-TASSEZ Sylvie, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BRAEM Christel, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme (à partir de la question n°5), DESQUIRET Christophe (à partir de la question n°5), DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HOCQ René (à partir de la question n°5), JURCZYK Jean-François (à partir de la question n°8), LECOCQ Bernadette, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LOISON Jasmine, MALBRANQUE Gérard, MATTON Claudette, OPIGEZ Dorothée, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PRUD'HOMME Sandrine, QUESTE Dominique, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, TOMMASI Céline, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS :

GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, PÉDRINI Lélio donne procuration à DE CARRION Alain, DUBY Sophie donne procuration à OGIEZ Gérard (jusqu'à la question n°13), LEFEBVRE Nadine donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, DERUELLE Karine donne procuration à BERTIER Jacky, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, NEVEU Jean donne procuration à LECLERCQ Odile, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

CHRETIEN Bruno, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, DRUMEZ Philippe, BECUWE Pierre, BLONDEL Marcel, CANLERS Guy, CARRE Nicolas, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DERICQUEBOURG Daniel, FLAHAUT Jacques, HANEBICQ Franck, HERBAUT Emmanuel, LELEU Bertrand, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, PREVOST Denis, ROBIQUET Tanguy, TAILLY Gilles, TRACHE Bruno

Monsieur CRETEL Didier est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
10 février 2026

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

**APPEL A PROJET DE LA REGION DANS LE CADRE DU FEDER/ FSE + AU TITRE
DU SOUTIEN A L'ORIENTATION DECOUVERTE DES METIERS ET DES
FORMATIONS - DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n°4 : Accélérer les dynamiques de transition économique.
Enjeu : Fédérer les outils et les acteurs de l'emploi et de la formation.

La Région Hauts-de-France, en tant qu'autorité de gestion des fonds européens pour la période 2021 – 2027 est responsable de la mise en œuvre du Programme Régional FEDER – FSE - FJT 2021- 2027.

A ce titre, elle s'est engagée au travers du FSE + à soutenir l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle, et à promouvoir la qualité, l'inclusivité et l'efficacité des systèmes d'éducation et d'orientation sur le territoire régional.

Ainsi la Région Hauts-de-France a lancé un appel à projets permanent (FEDER/FSE+ 2021-2027) visant à soutenir des événements territoriaux dédiés à l'orientation, la découverte des métiers et des formations. Cet appel à projets s'inscrit dans l'objectif stratégique européen d'une « Europe plus sociale et inclusive » et la priorité régionale d'amélioration de l'adéquation entre formation et marché du travail.

Pour être éligibles, les projets candidats doivent être d'un montant minimum de 100 000 euros HT, le taux de co-financement du FSE + doit être au maximum de 60 % du coût total éligible.

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane dispose d'une feuille de route emploi formation, qui a pour ambition de fédérer les acteurs du développement économique et les partenaires Emploi – Formation, pour soutenir les filières stratégiques du territoire à savoir :

- l'Industrie,
- le Bâtiment et les Travaux Publics,
- la Santé et les Services à la Personne.

Notre intervention se développe autour de 3 axes :

- ATTRACTIVITÉ : mettre en place des actions en faveur de la promotion des filières et des métiers en tension du territoire,
- FORMATION : adapter et promouvoir l'offre de formation en lien avec les besoins des entreprises et les partenaires du territoire.
- RECRUTEMENT : accompagner les entreprises dans leurs recrutements et leur politique emploi en lien avec les acteurs de l'emploi

Nous prévoyons ainsi d'organiser annuellement :

- un salon de l'orientation et de l'alternance (multisectoriels) :
- un salon thématique « filières et Métiers en Tension » par an (rotation sur 3 ans) :
 - Salon 2026 : Santé et Services à la Personne (soins, médico-social, nouvelles technologies médicales).
 - Salon 2027 : Industrie (Plasturgie, Maintenance, Métallurgie, Agroalimentaire).
 - Salon 2028 : BTP (métiers du bâtiment et des travaux publics etc.).

Afin de mener à bien ces actions et de renforcer les ressources financières à cet effet et suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 26 janvier 2026, il est demandé à l'Assemblée d'autoriser le dépôt du dossier de candidature à l'appel à projet de la Région FSE + « Soutenir les événements territoriaux et sectoriels dans le champ de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les actes qui en découlent. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de décider de la participation aux appels à projets lancés par l'Etat, la Région, le Département...

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

AUTORISE le dépôt du dossier de candidature à l'appel à projet de la Région FSE + « Soutenir les événements territoriaux et sectoriels dans le champ de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les actes qui en découlent.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

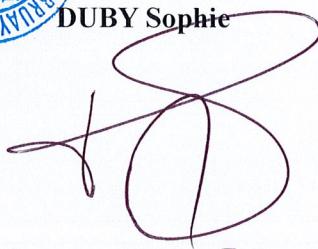
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,

Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,



DUBY Sophie



DUBY Sophie

